

Parc national de la Vanoise

Orientation 3.1.2 Diversifier l'offre autour des pratiques de randonnée

Contexte

La Vanoise se prête à la pratique de la randonnée sous différentes formes, allant de la simple excursion à l'itinérance*. Le coeur du parc national et l'aire optimale d'adhésion comptent actuellement 53 refuges, qui représentent une capacité d'accueil totale d'environ 2 250 places. Les programmes de rénovation de refuges se poursuivent. En 2011, 5 projets d'Unités Touristiques Nouvelles (UTN) ont été accordés, pour des projets de requalification qui s'accompagnent généralement d'extension.

[...]

Enjeux

Cet objectif s'inscrit dans l'enjeu Engager le parc national et son établissement dans une démarche stratégique active en faveur d'un tourisme durable accessible à tous, qui constitue un axe stratégique de la charte. Il recoupe également l'enjeu Mieux intégrer le parc national et son établissement dans le territoire.

Lignes directrices de l'orientation

- Poursuivre la politique de modernisation des refuges dans un esprit d'amélioration de la qualité des services au regard du niveau de besoin de public-cibles en maîtrisant l'empreinte écologique (Voir l'objectif 2.4.3).

[...]

- Étendre à l'aire d'adhésion la mise en réseau du « Tour des glaciers » pour développer l'itinérance* (pédestre, VTT, randonnée alpine, raquette...).
- Développer de nouvelles formes de séjours incluant une découverte de la randonnée.

[...]

Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux acteurs partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
3.1.2.b - Moderniser et créer	Conseil aux maîtres d'ouvrage, Page 1 / 3	Maîtrise d'ouvrage	Intercommunalités,

Parc national de la Vanoise

<p>des sentiers d'interprétation accessibles</p> <p>(confort d'usage pour tout public). Ces sentiers seront cohérents en termes d'aménagement, complémentaires en termes de thématiques, et en lien</p> <p>fonctionnel avec des structures d'accueil sur chaque site (refuge-porte par exemple). La création de ce type de sentier sur des sites de grande naturalité et non dotés de structure d'accueil sera évitée</p>	<p>participation à la</p> <p>promotion de l'offre</p>		<p>Conseil général, FFF</p>
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>3.1.2.e - Poursuivre la modernisation des refuges en site isolé sur la base des critères définis pour le coeur du parc national (voir la mesure 2.4.3.f)</p>	<p>Sensibilisation des maîtres d'ouvrages, et conseil</p>	<p>Prise en compte dans la gestion des refuges communaux</p>	<p>Conseil général, Rég État, FFCAM, proprié privés</p>
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>3.1.2.g - Poursuivre l'effort d'adaptation spécifique des refuges « bord de route » dans le sens d'un accueil tous publics (handicaps, enfants, scolaires, non-initiés, réunions professionnelles, événements familiaux...), d'outils d'animation et de sensibilisation (salles, expositions, équipements</p> <p>vidéo), d'aménagements périphériques d'interprétation</p>	<p>Animation, gestion des refuges en propriété</p>	<p>Prise en compte dans la gestion des refuges communaux</p>	<p>FFCAM, propriétaire</p>
<p>3.1.2.h - Encourager la création de produits de séjour fixe en vallée ou</p> <p>stations intégrant une ou plusieurs nuits en refuge</p>	<p>Animation, gestion des refuges en propriété</p>	<p>Prise en compte dans la gestion des refuges communaux</p>	<p>FFCAM, propriétaire gardiens de refuges, office de tourisme</p>
<p>3.1.2.i - Structurer et mettre à disposition une ingénierie de projet spécifique aux refuges au bénéfice de l'ensemble du réseau quels que soient les propriétaires : aménagement, programmation des projets,</p>	<p>Démarche auprès des propriétaires et exploitants, conseil, appui, mutualisation d'expériences</p>		<p>FFCAM</p>

Parc national de la Vanoise

mobilisation des aides publiques, gestion technique, etc.			
<p>3.1.2.j - Promouvoir la mise en réseau des refuges dans une complémentarité de l'offre du coeur du parc national et de l'aire d'adhésion</p>	Promotion, animation du réseau		Offices de tourisme, FFCAM, Savoie Mor Blanc Tourisme
<p>3.1.2.k - Soutenir l'effort de gardiennage de certains refuges pour la saison de randonnée à skis ou à raquettes et promouvoir ces refuges dans ce cadre</p>	Gestion des refuges en propriété, démarche auprès des autres propriétaires, coordination et promotion	Prise en compte dans la gestion des refuges communaux, participation au « réseau » de refuges	FFCAM, propriétaire agente touristique départementale
[...]	[...]		[...]

Référence ID de l'article : #4376

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-07-26 14:57